

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	8
• votants	9
• absents	3
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 25 novembre 2021 à 18 heures 00

**Date de convocation :**

19 novembre 2021

**Date d'affichage :**

19 novembre 2021

**Objet**

Vente du terrain communal Avenue de Pradaoux - Parcelle A1238. Bail à titre gratuit pour la parcelle A1239

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard

Absent avec procuration : BALLARIN Jacques donne procuration à Michèle STRADERE

Absents : SALES André, VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire rappelle que le terrain communal situé Avenue de Pradaoux va être vendu à Monsieur et Madame WRIGHT Ian et Julie. Lors du conseil municipal du 1er juillet 2021 il a été délibéré pour la vente du terrain cadastré section A n° 1238, au tarif de 13.50€ le mètre<sup>2</sup> constructible, pour une superficie de 1531m<sup>2</sup> soit pour un montant de 20 668.50€.

Aussi, les acquéreurs souhaitent acheter la parcelle A 1239, non constructible, d'une superficie de 2 563m<sup>2</sup>.

Madame le Maire propose de mettre en place un bail à titre gratuit sur cette parcelle en contrepartie de l'entretien de cette dernière.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal décide :

- de vendre la parcelle A 1238 au tarif de 13.50€ le m<sup>2</sup>;
- de proposer un bail pour l'entretien de la parcelle A 1239;
- d'autoriser Madame le Maire à signer le sous-seing privé.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens, le 1er décembre 2021

Fait à Barbazan le 26 novembre 2021.

Le Maire,

